

La question féminine dans les pays arabo-musulmans

Alain ROUSSILLON, Fatima-Zahra ZRYOUIL, Être femme en Égypte, au Maroc et en Jordanie, Paris, Aux lieux d'être, 2006, 143 p.

Hélène Guetat-Bernard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/959>

DOI : 10.4000/transcontinentales.959

ISBN : 978-2-7351-1563-1

ISSN : 1775-397X

Éditeur

Editions de la maison des sciences de l'homme

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2007

Pagination : 153-154

ISBN : 978-2-200-92397-6

ISSN : 1950-1684

Référence électronique

Hélène Guetat-Bernard, « La question féminine dans les pays arabo-musulmans », *Transcontinentales* [En ligne], 5 | 2007, document 12, mis en ligne le 21 avril 2011, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/959> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.959>

La question féminine dans les pays arabo-musulmans

Alain ROUSSILLON, Fatima-Zahra ZRYOUIL,
*Être femme en Égypte, au Maroc
et en Jordanie, Paris, Aux lieux d'être,
2006, 143 p.*

Cet ouvrage rappelle que « la question féminine » – c'est-à-dire l'évolution des statuts, des conditions et de la place des femmes – est révélatrice, de manière visible et sensible, des transformations ou des blocages sociétaux. Les auteurs donnent à cette question toute la centralité qu'elle mérite pour interroger les « grands récits » successifs de la « réforme, de la construction nationale, de la modernisation, de l'occidentalisation et aujourd'hui de la mondialisation ». Ils analysent cette question dans les pays arabo-musulmans comme longtemps inscrite à l'articulation de deux impératifs : celui du maintien de l'invisibilité des femmes, notamment dans l'espace public, et celui de l'accord des pratiques avec la Loi révélée. Depuis vingt-cinq ans, la féminisation du marché de l'emploi et l'émergence de sociétés civiles inscrivent ces pays dans des dynamiques communes à d'autres régions du monde. L'intérêt de l'ouvrage est d'analyser comment ces changements se singularisent dans le contexte arabo-musulman, ce que les auteurs proposent à partir de deux observations.

La première s'attache à comprendre le retrait actuel des organisations de femmes de la vie politique formelle et des alliances avec les partis politiques. Ces organisations s'engagent désormais dans le débat social via la participation associative et avec l'appui des organisations internationales de défense des droits de l'homme et de la femme. Ce changement dans la nature de l'engagement s'explique par le diagnostic que ces

organisations établissent sur la situation des femmes. Premièrement, l'amélioration de la condition des femmes est liée à « la défense, à l'élargissement et à l'approfondissement d'un certain nombre de droits » notamment sur leur corps, leur travail et leur place dans l'espace public. Croisant les sphères du domestique, de l'économique et du politique, cette revendication suppose la remise en cause de leur statut juridique actuel lié au statut personnel musulman. Or, deuxièmement, ces revendications se heurtent à un « front du refus » transcendait les oppositions politiques et organisant un discours commun à l'État et aux islamistes qui tend à reconduire une « définition du statut des femmes fondée sur des notions conservatrices de domesticité et de différence des genres ».

La deuxième observation est la présence, dans le débat féministe, de deux mouvances que les auteurs qualifient avec précaution l'une de séculariste, qui tend à rompre de manière plus ou moins radicale avec « l'héritage », l'autre de féministe-islamique qui interroge sur les voies possibles et revendiquées de modalités d'accommodation au monde selon des grilles d'interprétation endogènes traduisant l'aspiration des musulmans à l'universalité. Les auteurs s'interrogent alors sur la manière dont la question féminine traverse « l'agir politique ».

Le contexte général à cette région arabo-musulmane est analysé précisément à partir de trois exemples nationaux.

Au Maroc, la question du changement juridique du statut des femmes a fortement contribué « à la centralisation de la mouvance islamique sur la scène politique ». Sont questionnées les raisons de l'émergence tardive de la question féminine sur la scène politique alors

qu'elle est devenue centrale aujourd'hui dans le contexte de la *Moudawana*, code du statut personnel et de la famille. Les auteurs analysent comment cette évolution a engagé une double extériorisation des féministes des scènes politique et sociale, alors même que « l'inscription de la question féminine dans le champ de la légitimité religieuse consolide en retour l'autorité du souverain dans ce domaine ». Extériorisation de la scène politique d'une part, car si les féministes reconnaissent que « l'égalité politique leur est aujourd'hui effectivement concédée », le choix de l'engagement associatif les met dans le même temps en retrait du champ politique d'autant que ces associations ont tendance à « dépolitiser les problèmes ». Extériorisation de la scène sociale d'autre part, car ces associations, en prenant le risque de s'attaquer au statut de la famille et des femmes en leur sein, prennent aussi celui de remettre en cause l'un des fondements majeurs des sociabilités marocaines.

L'exemple égyptien est également abordé dans sa dimension historique, d'autant plus importante ici que ce pays a connu dès les années 1920 des mouvements de revendications féminines. Dès ces années-là, réformisme et modernisme n'ont cessé de promouvoir une même orthodoxie valorisant « une réduction de la diversité des interprétations, de la coutume et du local ». Les auteurs rappellent pourtant que, dans ce contexte comme ailleurs, les travaux en histoire des femmes montrent qu'une « attention accrue à la réalité des femmes, toutes catégories sociales confondues », révèle la part qu'elles ont toujours prise en tant « qu'acteurs de la vie économique, par leur travail comme par le contrôle de leurs patrimoines ». En revanche, retraçant les moments forts de l'histoire politique

contemporaine, les auteurs analysent les changements intervenus depuis les années 1970 comme empreints des rapports de pouvoir propres à la domination masculine : en 1976, l'inscription de la *shari'a* comme principale source de droit rappelle avec force que la famille est le principal enjeu des confrontations. Dans ce contexte où l'influence des islamistes se renforce sur la société égyptienne, les auteurs analysent les débats dans lesquels s'impliquent certaines féministes, notamment à propos de l'excision et du voile.

En Jordanie, enfin, les auteurs analysent le contraste entre l'activisme de la famille royale et des plus hautes sphères de l'État en matière de réforme de la condition féminine et la réalité vécue par la majorité des femmes, celle du contrôle patriarcal d'une société tribale. Ici, comme dans les autres contextes nationaux étudiés, une analyse complexe de ces sociétés suppose de comprendre comment s'articulent ou se heurtent « la retraditionalisation et les poussées conservatrices avec l'ouverture au monde », la diversification des conduites, des pratiques et des aspirations des femmes et des hommes.

Hélène Guetat-Bernard,
MCF, Université Toulouse-Le Mirail,
laboratoire Dynamiques rurales

Villes et urbanisation en Égypte

Éric DENIS (dir.),

Villes et urbanisation des provinces égyptiennes. Vers l'écoumènopolis ?

Le Caire, Centre d'études

et de documentation économiques

et juridiques, et Paris, Karthala, 2007, 439 p.

Réunissant treize contributions, l'ouvrage dirigé par Éric Denis met fin au mythe d'une Égypte contemporaine rurale et dominée par la mégapole cairote. Les